

2-3 Renseignements générau	ıx et procédure d'inscription	4-5 Programmation des cours
6 Tennis et pickleball	7-8 Club junior de tennis	9-12 Programme des camps

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) JOR 1R0
communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

Légende des salles et plateaux sportifs

Chalet des patineurs

30, rue Viviane

Chalet Pauline-Vanier

33, avenue de l'Église

Chalet de tennis

À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier 33, avenue de l'Église

Cour d'école du Pavillon de la Vallée 167. rue Principale

Stationnement à l'arrière du Chalet Pauline-Vanier 33, avenue de l'Église

Terrain de basketball - Parc John-H.-Molson Rue Viviane

Terrains de tennis et de pickleball asphaltés Stationnement de l'église

Terrains de tennis en terre battue

À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier 33, avenue de l'Église

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet *Programmation des cours*.

Tarification familiale - Réductions :

2° enfant : 20 % de rabais 3° enfant : 40 % de rabais 4° enfant : gratuité

Personnes âgées de 65 ans et plus

(nouveauté depuis le 1^{er} mars 2021) : Réduction de 25 %

Abonnement au Quartier 50+ de Saint-lérôme

(nouveauté depuis le 1^{er} janvier 2021)

Politique de soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse (nouveauté depuis le 1^{er} janvier 2021)

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes âgés de 17 ans et moins



Procédure d'inscription

En ligne

Sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet *Inscription en ligne.*

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures d'ouverture.

Afin de bénéficier de la tarification résidente, une preuve de résidence sera exigée lors de l'inscription (permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, etc.).

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit de :

- · faire des changements;
- annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Un remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet *Programmation des cours*.

Période d'inscription

du 21 avril au 21 mai 2021

RÉSIDENTS SEULEMENT: preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription. À noter qu'à partir du 3 mai 2021, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS : la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1^{er} avril 2021.

	Activité, professeur	Date de début et	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût		Remarques
	et lieu	nombre de séances				Jusqu'au 2 mai	À partir du 3 mai	
	Jeunes							
	DANSE HIP-HOP Studio Shake Cour d'école du Pavillon de la Vallée	6 mai Nombre de séances : 8	JEU	17 h à 18 h 18 h 10 à 19 h 10	7-9 ans Débutant 10-14 ans Débutant	88\$	98\$	Hip-hop sur de la musique actuelle entraînante. Atmosphère d'apprentissage motivante et personnalisée. Plusieurs chorégraphies de hip-hop de niveau débutant.
_	GARDIENS AVERTIS Marie-Josée Sauvé Chalet des patineurs	29 mai Nombre de séances : 1	SAM	9 h à 16 h	11 ans et plus	56\$	66\$	Comprend le manuel, l'attestation et le mannequin de pratique pour la RCR. Prévoir une poupée, un crayon et un dîner.
-	KARATÉ Lorenzo D'Anna Cour d'école du Pavillon de la Vallée	4 mai Nombre de séances : 8	MAR	18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	3-12 ans Débutant 13 ans + Avancé	62 \$ 70 \$	72 \$ 80 \$	Les frais d'affiliation de 10 \$ par session sont inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours. 3-4 ans: les participants doivent être accompagnés d'un adulte, qui assistera au cours. Prérequis cours avancé: avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.
	PRÊT À RESTER SEUL Marie-Josée Sauvé Chalet des patineurs	15 mai Nombre de séances : 1	SAM	9 h à 14 h	9-12 ans	50\$	60\$	Formation de la Croix- Rouge qui permet aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité, lorsqu'ils ne sont pas sous la supervision d'un parent. Comprend le manuel et l'attestation. Prévoir un crayon et un dîner.
-	TENNIS Normand Boyer Terrains de tennis asphaltés	26 mai Nombre de séances : 5	MER	17 h 30 à 18 h 25 18 h 30 à 19 h 25	5-7 ans 8-12 ans	34\$	44\$	Il y aura un maximum de 5 séances si la température le permet. Ce tarif est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur	Date de début et	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût		Remarques
et lieu	nombre de séances				Jusqu'au 2 mai	À partir du 3 mai	
Adultes							
DANSE EN LIGNE PRATIQUE Monique Desparois Stationnement arrière du Chalet Pauline-Vanier	5 mai 6 mai Nombre de séances : 8	MER JEU	13 h à 15 h 13 h à 15 h	Pourtous	108 \$*	118 \$*	Pratiques de danse en ligne ouvertes pour tous les niveaux.
KARATÉ Lorenzo D'Anna Cour d'école du Pavillon de la Vallée	4 mai Nombre de séances : 8	MAR	18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	Débutant Avancé	62 \$	72 \$ 80 \$	Des frais d'affiliation de 10 \$ par session sont inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours.
MARCHE ACTIVE Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	7 mai Nombre de séances : 8	VEN	9 h à 10 h		58 \$*	68 \$*	Marche d'entraînement dynamique, sans impact, afin d'augmenter votre endurance et musculation.
MISE EN FORME Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	5 mai Nombre de séances : 8	MER	9 h à 10 h		58 \$*	68 \$*	Entraînement complet, pour tous les niveaux, pour augmenter de façon progressive votre endurance, souplesse et équilibre. Apportez votre eau, serviette et tapis de yoga.
TAÏ-CHI Nathalie Candelon-Morel Terrain de basketball	7 mai Nombre de séances : 8	VEN	9 h à 10 h		71 \$*	81 \$*	Dérivé des arts martiaux, le taï-chi est une méditation en mouvement. Il s'agit d'exécuter une série de mouvements circulaires avec lenteur et précision.
TENNIS Normand Boyer Terrains de tennis asphaltés	26 mai Nombre de séances : 4	MER	19 h 30 à 21 h	Débutant et intermédiaire	70 \$*	80 \$*	Possibilité de changement de groupe, après le premier cours, afin d'équilibrer les niveaux. En cas de pluie, les cours seront reportés à un mercredi subséquent.
ZUMBA Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	4 mai Nombre de séances : 8	MAR	9 h 30 à 10 h 30		58 \$*	68 \$*	La Zumba combine des mouvements dynamiques, inspirés des danses latines. Accessible à tous, peu importe votre niveau de condition physique. Apportez votre eau et une serviette.

* Taxes incluses

En raison du contexte de la pandémie, la programmation des cours est exceptionnellement réservée aux résidents de Saint-Sauveur et se déroulera principalement à l'extérieur. En cas de mauvaise température, un maximum d'un cours pourra être repris à la fin de la session. Si plus d'un cours devait être repris, le participant recevra un crédit à son dossier.

Période d'abonnement

à partir du 17 mai 2021

Il est possible de s'inscrire en ligne ou au comptoir du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, comme indiqué en page 2. En dehors des heures d'ouverture du service, les inscriptions pourront se faire au Chalet de tennis (ouvert jusqu'à 20 h tous les jours). Les modes de paiement acceptés sont les suivants : argent comptant ou chèque.

Âge requis : la tarification est établie en fonction de l'âge du joueur en date du 22 mai 2021.

(Les abonnements seront offerts à moitié prix à partir du 1^{er} août 2021.)

(200 abomiomorità dell'article a morità prima partir da 1º dout 2021),						
	Terrains aspha	ltés seulement	Terrains en terre battue et terrains asphaltés			
Catégorie	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident		
0 à 17 ans	Gratuit	14 \$	Gratuit	30 \$		
18 à 59 ans	Gratuit	91 \$	Gratuit	186 \$		
60 à 74 ans	Gratuit	67 \$	Gratuit	138 \$		
75 ans et plus	Gratuit	39\$	Gratuit	81 \$		

AUTRES TARIFS

(Payables au Chalet de tennis. Argent comptant uniquement.)

Catégorie	Coût
Location de terrain (1 heure)	20 \$
Location de terrain (2º heure)	15 \$
Activités spéciales (gratuites pour les abonnés)	5\$
Invité d'un abonné (tarif à l'heure)	5\$

Début de la saison

le samedi 22 mai 2021

Terrains en terre battue : 3 terrains de tennis.

Terrains asphaltés: 2 terrains de tennis ou 4 terrains de pickleball.

Jusqu'au 22 mai 2021, date de l'ouverture officielle, les terrains asphaltés sont accessibles gratuitement et sans réservation. Merci de respecter les règlements affichés à l'entrée.

Les règlements de la saison et le fonctionnement relatifs aux réservations sont disponibles sur le site Internet de la Ville, sous l'onglet Parcs et installations récréatives.

Période d'inscription

Résidents seulement: 26 avril au 6 mai 2021

Pour tous: 7 mai au 9 juillet 2021

À noter qu'à partir du 24 mai 2021, certains cours pourraient être annulés si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Âge requis : la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 30 septembre 2021.

Lors de l'inscription, vous devrez obligatoirement :

- · transmettre le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant ou fournir une preuve d'assurances;
- · avoir les informations nécessaires pour valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant.

	Coût rés./n-rés. jusqu'au 23 mai	Coût rés./n-rés. à partir du 24 mai
Tarif pour l'été	130 \$ / 195 \$	140 \$ / 205 \$
Équipe de compétition (selon le classement)	70 \$	70 \$
Chandail (obligatoire pour l'équipe de compétition et optionnel pour les autres joueurs)	10 \$	10 \$

Le Club junior de tennis est un club récréatif et compétitif permettant aux filles et aux garçons, âgés de 8 à 18 ans, de jouer régulièrement au tennis, dans le but d'apprendre et d'améliorer tous les rudiments de ce sport. L'activité se déroulera du 28 juin au 13 août 2021, à raison de 8 heures par semaine.



Club junior de tennis

Classement

Le classement s'effectuera le vendredi 11 juin 2021, selon l'horaire suivant :

8-9 ans: 17 h 45 à 19 h **10-11 ans**: 19 h à 20 h 15 **12-18 ans**: 20 h 15 à 21 h 30

Suite aux résultats du classement, les joueurs âgés de 10 ans et plus, qui seront sélectionnés pour l'équipe de compétition, devront débourser un montant supplémentaire pour l'achat du chandail et les frais de transport lors des compétitions (qui se tiendront à l'extérieur). Les compétitions auront lieu à Saint-Sauveur et dans d'autres municipalités.

Horaire

Groupe 1:

Lundi: 15 h à 17 h Mardi: 13 h à 15 h Mercredi: 8 h à 10 h Vendredi: 8 h à 10 h

Groupe 2:

Lundi: 10 h à 12 h Mercredi: 10 h à 12 h Jeudi: 10 h à 12 h Vendredi: 10 h à 12 h Équipe de compétition

Pratiques: Lundi: 13 h à 15 h Mardi: 15 h à 17 h Mercredi: 13 h à 15 h Jeudi: 15 h à 17 h

Vendredi: 13 h à 15 h

Matchs intermunicipaux:

Mercredi et/ou vendredi, de 13 h à 17 h

Sujet à changement. Terrains asphaltés en avant-midi et terrains en terre battue en après-midi. Prenez note que les cours annulés en raison de la température ne seront pas repris.

Programme d'aspirant-entraîneur (15 ans et plus)

Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur entraîneur de tennis? Tu es un bon joueur de tennis et tu es dynamique? Tu veux relever un nouveau défi et tu adores les enfants et le travail d'équipe? Alors, le programme d'aspirant-entraîneur pourrait t'intéresser!

Ce programme est offert gratuitement à raison de 12 heures par semaine. Si ta candidature est retenue, tu pourrais même être admissible à une bourse.

Pour soumettre ta candidature, il suffit de remplir le formulaire disponible dans l'onglet *Programme des camps* du site Internet de la Ville, d'y joindre ton curriculum vitæ, et d'envoyer ta candidature à l'adresse communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca. La date limite pour envoyer les documents est le 7 juin 2021. La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Sauveur.

Procédure d'inscription

Il est à noter que la formule pour les inscriptions ne sera pas celle du « premier arrivé, premier inscrit ». L'inscription en ligne est fortement encouragée. Pour une inscription en personne, nous vous invitons à prendre un rendez-vous préalablement.

PLACES LIMITÉES

Considérant la capacité d'accueil maximale réduite, en raison des directives gouvernementales en vigueur, voici le système de priorisation qui sera utilisé pour la formation des groupes dans l'éventualité où cette capacité serait dépassée pour certaines semaines.

1- Résidents de Saint-Sauveur :

- Travailleurs en services essentiels
- Système de pige aléatoire par famille

2- Non-résidents de Saint-Sauveur :

- · Travailleurs en services essentiels
- · Système de pige aléatoire par famille

Préinscriptions pour tous	Du 26 avril 2021, dès 13 h, jusqu'au 3 mai 2021, à midi
Confirmation des inscriptions	4 au 6 mai 2021 (à noter qu'aucune inscription ne sera effectuée lors de ces journées)
Inscriptions (s'il reste de la disponibilité)	À compter du 7 mai 2021, 8 h 30
Frais de retard	À compter du 24 mai 2021, des frais de retard seront applicables, soit 5 \$ par semaine, pour chaque enfant, jusqu'à un montant maximum de 15 \$ pour l'été
Date limite d'inscription	6 jours ouvrables avant la semaine souhaitée

Envoi d'une confirmation écrite aux parents

Du 4 au 6 mai 2021, les parents recevront, par courriel, une communication leur confirmant l'acceptation de leur(s) enfant(s) au Camp Soleil ou leur inscription sur une liste d'attente. N'oubliez pas de vérifier vos courriels indésirables.

Édition spéciale camps et tennis 2021

PROGRAMME DES CAMPS

Procédure de paiement

En trois versements égaux, par carte de crédit ou chèques postdatés, aux dates suivantes : 7 mai 2021, 28 mai 2021 et 18 juin 2021.

Documents exigés lors de l'inscription

Lors de l'inscription, vous devrez fournir :

- le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant ou une preuve d'assurances;
- les informations nécessaires permettant de valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant;
- · le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, en vue de l'émission du « Relevé 24 ».

Une fois l'inscription effectuée, les parents désirant bénéficier de la priorité d'inscription et/ou de la tarification résidente, devront obligatoirement envoyer une preuve de leur statut (parent ou tuteur de l'enfant), par courriel à l'adresse suivante : communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca. La date limite pour envoyer le document est le 3 mai 2021, à midi.

- Résidents de Saint-Sauveur : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.
- Travailleurs en services essentiels (selon la liste du gouvernement et ses décrets).

Politique de remboursement

- Un remboursement peut être effectué pour des raisons médicales ou advenant un déménagement hors de la MRC des Pays-d'en-Haut, avec présentation d'une pièce justificative.
- Il est possible d'intervertir des semaines de camp, et ce, au maximum 5 jours ouvrables après la date de l'inscription, sous considération des places disponibles.
- Exceptionnellement pour l'été 2021, il sera permis d'annuler, sans frais, une semaine ou des semaines qui auront été choisies lors de l'inscription. Cette annulation devra être effectuée au moment de la période de confirmation, soit entre les 4 et 6 mai 2021 uniquement.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter la politique de remboursement, disponible dans l'onglet *Programmation des cours* du site Internet de la Ville.

Camp Soleil

Pour un deuxième été consécutif, le camp sera adapté en fonction des directives sanitaires en vigueur. À noter qu'il n'y aura pas de sorties cet été, mais que des activités spéciales seront organisées sur le site du camp, dans le respect des directives sanitaires. Bref, ce sera un camp différent, mais assurément amusant!

ÂGE REQUIS

6-12 ans : votre enfant doit avoir l'âge requis au 30 septembre 2021 (maternelle complétée).

DURÉE

Du 28 juin au 13 août 2021

La période d'animation se déroulera du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 17 h 30. Les périodes d'arrivée et de départ des enfants sont celles comprises entre 7 h 30 et 9 h et 16 h à 17 h 30. La Halte Soleil est incluse dans le tarif hebdomadaire.

Activité	Résident	Non-résident
Camp Soleil – Tarif hebdomadaire	80 \$	160 \$

Volets thématiques (6 à 12 ans) et Club des Aventuriers (12 à 14 ans)

Ces deux programmes pourraient être ajoutés ultérieurement à la programmation, et ce, si les directives sanitaires évoluent favorablement et si nous jugeons que les activités peuvent se tenir en toute sécurité. Surveillez la page Facebook et le site Internet de la Ville afin de demeurer à l'affût.



Programme d'aspirantanimateur (14-15 ans)

Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur animateur? Tu adores les enfants et le travail d'équipe? Alors, inscris-toi au programme d'aspirant-animateur!

Ce programme est offert gratuitement, à raison de 40 heures par semaine, pour une durée variant entre 2 et 3 semaines. Si ta candidature est retenue, tu pourrais même être admissible à une bourse.

Pour soumettre ta candidature, il suffit de remplir le formulaire disponible dans l'onglet Programme des camps du site Internet de la Ville, d'y joindre ton curriculum vitæ, et d'envoyer ta candidature à l'adresse communautaire@ville.saint-sauveur.gc.ca. La date limite pour envoyer les documents est le 3 mai 2021. La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Sauveur.

